
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intrum Justitia AB (publ) Org nr.:556607-7581

L'European Consumer Payment Report d'Intrum Justitia :

À la fin du mois, le budget mensuel d'un Européen sur quatre est entièrement épuisé

Un Belge sur quatre boucle difficilement ses fins de mois

Intrum Justitia a présenté aujourd'hui les résultats de son European Consumer Payment Report 2013. Ils révèlent que le consommateur belge n'est pas toujours 'bien dans ses papiers' : 25% des Belges n'ont pas suffisamment d'argent pour vivre une existence décente, tandis que 23% de nos compatriotes n'ont plus le moindre euro en poche lorsqu'ils ont payé toutes leurs factures mensuelles. Cette étude, menée dans l'Europe entière, livre des enseignements inquiétants. Dans le prolongement de la crise de l'Euro, un très grand nombre d'Européens sont plus que jamais confrontés à des difficultés financières.

Quelques observations relatives à la Belgique :

- Un Belge sur quatre (25%) affirme ne pas disposer de ressources financières suffisantes pour mener une vie décente.
- 23% des Belges ont épuisé tout leur budget lorsqu'ils ont payé toutes les factures mensuelles.
- Au cours des six derniers mois, il est arrivé à un Belge sur trois de ne pas pouvoir payer une facture (à temps) en raison de difficultés financières.
- Neuf Belges sur dix (88%) n'empruntent jamais pour payer leurs factures.
- Les Belges considèrent les pertes d'emploi, le coût de l'énergie et les prix des carburants comme les principales causes de leurs problèmes financiers.

L'étude révèle que la majorité des Belges (76%) assument leurs responsabilités financières et paient leurs factures dans les délais. La conjoncture économique actuelle leur complique toutefois la tâche. Ainsi, ils

sont 32% à n'avoir pas été en mesure de payer leurs factures à temps au cours des six derniers mois. Et 23% des Belges n'ont plus le moindre euro en poche lorsqu'arrive la fin du mois.

La tendance en Europe est claire : un nombre très important de répondants éprouvent toutes les peines du monde à boucler leurs fins de mois. Intrum Justitia a ainsi observé que 27% des Européens n'ont pas de revenus suffisants pour mener une existence décente. Cette proportion dépasse même les 40% en Estonie, en Grèce et en Hongrie. « Les gens aimeraient que leurs finances soient saines, mais le contexte financier actuel leur complique singulièrement la tâche. Les perspectives ne sont pas plus réjouissantes. Je suis convaincu qu'il est possible de remédier à cette situation en adoptant les législations et réglementations adéquates, ainsi qu'en manifestant davantage de respect pour les personnes endettées », a déclaré Guy Colpaert, Managing Director d'Intrum Justitia Belgique.

Plus de 10.000 répondants de 21 pays différents ont pris part à cette grande étude, qui jette un éclairage inquiétant sur les finances personnelles des Européens. Les causes des difficultés financières des consommateurs européens sont multiples. Cette situation rend le Belge très pessimiste. Les Belges sont 25% à considérer que plus de la moitié de leurs compatriotes ne sont pas en mesure de payer leurs factures dans les délais. Invité à citer les causes principales de ses problèmes financiers, le Belge cite les pertes d'emploi (78%), le coût de l'énergie (81%) et le prix des carburants (73%).

L'étude d'Intrum Justitia révèle une tendance similaire dans l'Europe du Nord et dans les pays germanophones (Suède, Finlande, Norvège, Danemark, Autriche, Suisse et Allemagne). Ces consommateurs estiment mieux s'en sortir que leurs alter ego des autres pays européens. Ils citent la surconsommation comme une des causes de leurs problèmes financiers. Il est plus souvent fait appel au crédit à court terme dans les pays du Nord de l'Europe, et surtout en Scandinavie. Les résidents des pays de l'Europe du Sud et de l'Est (Italie, Espagne, Grèce, Portugal, Hongrie, Pologne, Estonie, Tchéquie et Slovaquie) pointent le chômage endémique et le peu de liquidités disponibles comme sources de leurs soucis pécuniaires.

Les Belges s'efforcent généralement de combler eux-mêmes leur fossé financier. Dans neuf cas sur dix (88%), ils n'ont jamais recours au crédit pour payer leurs factures impayées. Lorsqu'ils empruntent malgré tout, les Belges le font auprès de leur famille (5%) ou de leur établissement financier habituel (4%). Ils accordent la priorité à leur remboursement hypothécaire ou à leur loyer, qui sont les premières charges à être payées. Ces pourcentages sont plus élevés dans le reste de l'Europe. Ainsi, un consommateur européen sur cinq (19%) a eu recours au crédit au cours des six derniers mois pour pouvoir

payer ses factures. Ces prêts sont contractés auprès de membres de la famille (49%), d'amis (23%) et d'une banque (21%).

« Notre étude révèle clairement la nécessité de trouver une solution au problème de liquidité des consommateurs. Il faut prendre des mesures concrètes qui veilleront à ce que ces derniers disposent de plus d'argent à la fin du mois. La proposition visant à diminuer la TVA sur l'énergie est un exemple d'initiative à même de réussir sur le court terme. On a besoin de plusieurs solutions à même de limiter les risques et les pertes économiques pour les entreprises, tout en générant de l'emploi et de la croissance », explique Guy Colpaert.

10 conseils financiers pour le consommateur

1. Ne dépensez pas plus que ce que vous gagnez. Établissez la liste de vos dépenses mensuelles, de manière à ne pas dépenser de l'argent que vous ne possédez pas.
2. Avant de faire un achat, réfléchissez-y à deux fois. Demandez-vous 'En ai-je vraiment besoin ?'
3. Épargnez pour faire face à des dépenses et factures que vous ne pourrez éviter, telles que l'assurance Auto ou vos impôts à payer.
4. Ne signez jamais le moindre contrat sans en avoir lu et compris toutes les clauses. La lecture des clauses en petits caractères est souvent fastidieuse, mais il est très important que vous sachiez à quoi vous vous engagez.
5. Évitez les pénalités et intérêts de retard en payant toujours vos factures à temps. La meilleure manière d'éviter le recouvrement de créance est de payer vos factures sans délai.
6. Si vous êtes dans l'impossibilité de payer une facture dans les délais, faites-le savoir. Il sera souvent possible de convenir d'une formule de remboursement qui vous laissera un peu de répit.
7. Si vos dettes s'accumulent, il est possible que vous soyez contacté par une société de recouvrement de créances. Réagissez au plus vite, afin de trouver conjointement une solution à votre situation et d'éviter les problèmes à plus long terme.
8. Pour trouver une solution durable à vos difficultés financières, il est essentiel de communiquer et de rechercher sans relâche des solutions.
9. Si un plan de remboursement vous a été accordé, tenez-vous à vos engagements. Si ce n'est pas possible, informez-en immédiatement la société de recouvrement. Un bureau de renom, comme Intrum Justitia, cherche avant tout à vous permettre de rembourser vos dettes.
10. Ne niez pas vos problèmes d'argent, faites-vous conseiller avant que la situation empire et recherchez une solution durable à vos soucis financiers.

À propos d'Intrum Justitia

Intrum Justitia Belgique est le plus grand acteur sur le marché de la facturation, du traitement des paiements, du recouvrement et de la gestion des risques dans la chaîne order-to-cash. Nos solutions s'étendent du financement à l'exécution partielle ou totale d'un processus (en nom propre ou au nom de notre commanditaire). En outre, nos solutions de facturation et de paiement en ligne (Intrum Payment Services) offrent à nos commanditaires un haut niveau d'automatisation et de numérisation. Nos clients sont essentiellement des PME et grandes entreprises actives dans de multiples secteurs : soins de santé, utilité publique, assurances, banques, e-commerce, producteurs industriels, télécommunications et pouvoirs publics. En Belgique, la part de marché d'Intrum Justitia se monte à 25%. Intrum Justitia emploie 125 personnes.

Le Groupe Intrum Justitia, fondé en 1923, est le n°1 européen des Credit Management Services. En marge d'un large éventail d'outils de *credit management* qui permettent d'optimiser le cash flow et la rentabilité à long terme des entreprises, Intrum Justitia propose des solutions innovantes et performantes en matière de recouvrement des créances des particuliers et des entreprises, en Belgique et à l'étranger. Le Groupe Intrum Justitia compte plus de 90.000 clients, emploie plus de 3.500 personnes dans 20 pays et est coté depuis 2002 au Nasdaq OMX Stockholm. En 2012, ses revenus consolidés étaient de SEK 4,1 milliards. Pour de plus amples informations, consultez www.intrum.com.

À propos de l'European Consumer Payment Report

Le premier European Consumer Payment Report a été lancé en 2013. En notre qualité de 'Catalyseurs d'une économie saine', nous estimons qu'il est de notre devoir de mieux connaître les consommateurs européens. L'ambition du rapport est de radiographier le comportement des consommateurs en matière de paiement de leurs produits et services. Les données ayant servi à l'établissement de l'European Consumer Payment Report sont fondées sur une étude online externe menée par le bureau d'études Trendbox.
